



Secrétariat général (SG)

Genève, le 27 septembre 2021

Réf.: **CL-21/41**
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Courriel: gbs@itu.int

Aux États Membres de l'UIT

Objet: **Conférence de plénipotentiaires (PP-22)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a décidé, après consultation des États Membres et en accord avec la majorité d'entre eux, que la prochaine Conférence de plénipotentiaires de l'UIT aurait lieu à Bucarest (Roumanie) pendant trois semaines, du lundi 26 septembre au vendredi 14 octobre 2022, au Palais du Parlement roumain.

Suite à l'invitation du Gouvernement de la Roumanie visant à envoyer une délégation à la Conférence, j'ai l'honneur de vous transmettre des informations importantes en vue de la préparation de la Conférence.

Composition des délégations

Afin de faciliter la préparation de la Conférence, nous vous saurions gré de bien vouloir répondre à cette invitation à l'adresse sg-registration@itu.int, de préférence **avant le 31 mars 2022**, en indiquant le **nombre estimatif de participants** de votre délégation.

Conformément à l'intention du pays hôte et suite à l'approbation par le Conseil à sa session de 2021, l'objectif est d'organiser une PP inclusive et intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes. À cette fin, je vous invite à appuyer et à encourager la participation des femmes et des jeunes à votre délégation. J'espère qu'ensemble, nous pourrions accroître le nombre de participantes à la Conférence par rapport à la PP-18 et faire en sorte que l'objectif visant à compter au moins 35% de participantes soit atteint.

Propositions pour les travaux de la Conférence

Les États Membres sont vivement encouragés à utiliser l'[Interface pour les propositions aux conférences \(CPI\)](#), afin d'élaborer et de soumettre leurs propositions à la PP-22. Cela facilitera et optimisera le traitement des contributions par le Secrétariat et accélérera leur publication dans les six langues de l'Union.

L'interface CPI ainsi que des lignes directrices concernant son utilisation et les modalités d'élaboration des propositions sont accessibles au moyen d'un compte TIES sur le [site web de la PP-22](#). En cas de difficulté ou de question, vous pouvez contacter le service de contrôle des documents à l'adresse ppcontributions@itu.int.

Afin de garantir la publication des propositions dans les délais voulus et de permettre à tous les États Membres de les examiner en temps opportun, veuillez noter qu'il convient de respecter les échéances suivantes lors de l'élaboration des propositions:

- Les propositions d'amendement de la Constitution et de la Convention de l'UIT soumises par les États Membres devront parvenir au Secrétaire général au plus tard huit mois avant la date fixée pour l'ouverture de la Conférence, c'est-à-dire **avant le 26 janvier 2022**. Le Secrétaire général portera ces informations aussitôt que possible et, en tout état de cause, au plus tard six mois avant la date d'ouverture, à la connaissance de tous les États Membres (voir les numéros 224 et 225 de la Constitution et les numéros 519 et 520 de la Convention).
- En application du numéro 40 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union (ci-après dénommées "les Règles générales"), les autres propositions pour les travaux de la Conférence devront parvenir au Secrétariat dès que possible, et **au plus tard le 26 mai 2022**.
- Conformément à la Résolution 165 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, la date limite de soumission de toutes les contributions, à l'exception des délais indiqués aux Sections 8 et 17 des Règles générales, est fixée impérativement à 21 jours calendaires au plus tard avant l'ouverture de la Conférence, c'est-à-dire au **5 septembre 2022**.

En outre, il est instamment demandé aux États Membres d'accorder toute l'attention voulue à la préparation initiale des contributions afin d'éviter que des révisions soient apportées aux documents.

Documents

Les documents de la PP-22 seront mis à disposition sur le [site web de la PP-22](#), conformément à la [politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#).

La Conférence de plénipotentiaires se déroulera sans document papier. **Aucun exemplaire papier des documents, y compris des Actes finals provisoires**, ne sera fourni.

Élections

La Conférence de plénipotentiaires procédera à l'élection du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général, des Directeurs des Bureaux des trois Secteurs (Secteur des radiocommunications (BR), Secteur de la normalisation des télécommunications (TSB) et Secteur du développement des télécommunications (BDT)), ainsi que des membres du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer par écrit si votre pays souhaite présenter un ou plusieurs candidats à ces postes, auquel cas je vous prie de bien vouloir me communiquer par écrit le nom et le curriculum vitae de ce ou de ces candidats (voir les numéros 62 et 63 de la Constitution). Conformément à la Résolution 1187 du conseil, les États Membres sont encouragés à présenter pour les postes de fonctionnaires élus des candidates.

En outre, je vous saurais gré d'envoyer une version électronique, au format Word, du curriculum vitae, ainsi qu'une déclaration d'intention et une photo des candidats, à l'adresse ppelections@itu.int. Il est souhaitable que le curriculum vitae et la déclaration d'intention ne dépassent pas cinq pages. Ces textes seront publiés en tant que documents de la Conférence de plénipotentiaires.

La Conférence de plénipotentiaires procédera également à l'élection des États Membres qui composeront le prochain Conseil de l'UIT. Je vous invite donc à m'indiquer par écrit si votre pays souhaite se porter candidat pour siéger au Conseil (voir le numéro 61 de la Constitution).

Conformément au numéro 170 des Règles générales, **les candidatures doivent parvenir au Secrétaire général au plus tard le lundi 29 août 2022 à 23 h 59 (heure de Genève)**.

Pour obtenir de plus amples informations sur les élections et les procédures d'élection, vous voudrez bien vous reporter à l'article 2 de la Convention et au Chapitre III des Règles générales. Les lignes directrices en matière d'éthique concernant les activités menées dans le cadre de la campagne électorale, qui ont été adoptées par le Conseil à sa session de 2021, sont également disponibles sur le [site web de la PP-22](#).

Conformément à la décision prise par le Conseil à sa session de 2021 en vue de faire en sorte que la Conférence soit respectueuse de l'environnement (voir le Document [C21/13](#)), il convient d'éviter autant que possible les supports de communication sur papier de la campagne des candidats et un espace en ligne consacré à ces supports sera créé sur le [site web de la PP-22](#). Les brochures de campagne au format PDF devront être envoyées à l'adresse ppelections@itu.int.

Exercice des droits et pouvoirs pour la Conférence

Pour pouvoir exercer pleinement leurs droits souverains à la Conférence de plénipotentiaires, les États Membres doivent s'assurer qu'ils disposent toujours de leur droit de vote, conformément aux numéros 169 et 210 de la Constitution, et que les délégations qui les représenteront à la Conférence seront dûment accréditées, en application de l'article 31 de la Convention. Des renseignements complémentaires sur la soumission des pouvoirs pour la PP-22 seront envoyés aux États Membres au début de 2022.

Inscription et demandes de visa

L'inscription à la Conférence de plénipotentiaires sera ouverte au début de mai 2022 et s'effectuera exclusivement en ligne sur le [site web de la PP-22](#). Même s'ils communiquent les informations requises au moyen du système d'inscription en ligne, les États Membres doivent impérativement présenter l'original des pouvoirs (voir la rubrique "[Exercice des droits](#)" ci-dessus).

Une assistance administrative pour les demandes de visa doit être sollicitée en ligne par les participants via le formulaire d'inscription. Les informations concernant les demandes de visa seront mises à disposition sur le [site web de la PP-22](#) au moment de l'ouverture des inscriptions. Les demandes de visa doivent être présentées dès que possible, compte tenu du fait qu'il ne sera pas possible d'obtenir un visa à l'arrivée à l'aéroport.

Participation de hautes personnalités et de très hautes personnalités

Une nouvelle correspondance sera adressée aux États Membres en ce qui concerne les dispositions particulières, les égards et les facilités réservés aux chefs d'État ou de gouvernement, ainsi qu'aux délégués ayant rang de ministre.

Déclarations de politique générale

Comme lors des Conférences de plénipotentiaires précédentes, un temps de parole sera réservé aux déclarations de politique générale durant les premiers jours de la Conférence. Des lignes directrices additionnelles sur la marche à suivre pour préparer les déclarations et demander un créneau seront communiquées aux États Membres au début de 2022.

Réceptions

Le Service du protocole de l'UIT établira et tiendra à jour un calendrier des réceptions, afin d'enregistrer et de transmettre des informations aux États Membres et aux autres participants désireux d'organiser une réception durant la PP-22. Il est vivement recommandé aux organisateurs de réceptions de se mettre en relation avec le Service du protocole de l'UIT avant de prendre des dispositions définitives, afin de faciliter la programmation et d'éviter autant que possible d'organiser des manifestations concurrentes ou incompatibles.

Dans la pratique, aucune invitation ne sera distribuée. Le calendrier de chaque journée sera affiché sur des écrans du Centre de conférences et publié sur le [site web de la PP-22](#). Pour toutes les questions concernant les réceptions pendant la Conférence, veuillez écrire à l'adresse protocol@itu.int.

Travaux préparatoires au niveau interrégional en vue de la Conférence

À sa session de 2021, le Conseil est convenu de renforcer le processus préparatoire interrégional et de tenir des réunions préparatoires interrégionales. Des informations détaillées concernant les dates de ces réunions et la forme sous laquelle elles se dérouleront seront communiquées en temps voulu.

Un calendrier des réunions préparatoires régionales, assorti des renseignements fournis par les groupes régionaux, sera tenu à jour sur le site web de la PP.

Renseignements pratiques

Des renseignements pratiques additionnels, notamment des mises à jour régulières concernant l'évolution de la situation sanitaire et les mesures d'atténuation des effets de la pandémie de COVID-19, seront communiqués sur le [site web de la PP-22](#) ainsi que sur le [site web du pays hôte](#).

Je serai très heureux de vous accueillir à Bucarest l'an prochain.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO
Secrétaire général